

## RÈGLEMENTS ET MODALITÉS

### Loterie PROCURE Loto-Voyages 2024

Tous les profits de cette activité sont versés à l'organisme PROCURE.

Numéro de licence RACJ : # 2407

#### BILLETS DE TIRAGE

PROCURE émet un maximum de 10 000 billets de tirage, numérotés de 001 à 10 000, permettant de participer au tirage d'un voyage pour deux personnes à Paris en France du 9 au 14 mai 2024 (valeur de 11 600 \$) et d'un voyage pour deux personnes à Cancún au Mexique (valeur de 7 000 \$).

Les billets, au coût de 100 \$ chacun, seront mis en vente du 12 février au 24 avril 2024 à 12 h (HNE) inclusivement via un formulaire d'achat en ligne sur le site Internet de l'organisme PROCURE et sur sa boutique en ligne Shopify.

La participation au tirage est réservée à toute personne physique résidant au Québec et âgée de 18 ans et plus. Les employés de l'organisme PROCURE, les membres du conseil d'administration ainsi que les personnes résidentes à la même adresse ne peuvent pas participer au tirage.

Aucun achat de billet ne peut être annulé ni remboursé et ne donne droit à aucun reçu officiel de don pour fins d'impôt.

#### DESCRIPTION DES PRIX

##### Prix #1 : Voyage pour 2 personnes à Paris (France)

Détails du voyage à gagner :

- Prix valable pour 2 personnes d'une valeur totale de 11 600 \$
- Dates du voyage : Du 9 au 14 mai 2024
- Vol aller-retour en classe économique Air Canada de Montréal à Paris (valeur : 3 000 \$)
- 4 nuits à l'hôtel 4 étoiles Meliá Paris La Défense (valeur : 2 500 \$)
- 1 allocation sur carte de crédit prépayée d'une valeur de 1 000 \$

Programme du voyage :

- Jeudi 9 mai : Départ de Montréal
- Vendredi 10 mai : Arrivée à Paris
- Vendredi 10 mai : 2 billets pour le concert The Eras Tour de Taylor Swift à Paris La Défense Arena à 19 h (valeur : 3 000 \$)
- Samedi 11 mai : journée de visite libre

- Dimanche 12 mai : 2 billets pour le match de soccer au Parc des Princes à 21 h de Paris Saint-Germain contre Toulouse FC (valeur : 1 000 \$)
- Lundi 13 mai : 2 soupers « Menu Dégustation » avec Accord Mets & Vins au restaurant L'Orangerie Four Seasons Hôtel George V à 19h30 (valeur : 1 100 \$) \*Les frais en supplément seront à la charge du gagnant.
- Mardi 14 mai : Vol de retour vers Montréal

## **Prix #2 : Voyage pour 2 personnes à Cancún (Mexique)**

Détails du voyage à gagner :

- Prix valable pour 2 personnes d'une valeur totale de 7 000 \$
- Vol aller-retour en classe économique Transat de Montréal à Cancún (valeur : 2 000 \$)
- Hébergement en formule tout inclus de 7 nuits au Majestic Elegance Costa Mujeres au Mexique (valeur : 5 000 \$)
- Navette aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel incluse.

Dates du voyage :

- Au choix du gagnant - certaines conditions s'appliquent, voir ci-dessous.

## **TIRAGE DU PRIX**

Le tirage aura lieu le jeudi 25 avril 2024 à 14 h dans les bureaux de PROCURE (1320, boul. Graham, Mont-Royal, Québec, H3P 3C8) devant un minimum de trois témoins.

Le titulaire du premier billet tiré sera déclaré gagnant du Voyage à Paris.

Le titulaire du second billet tiré sera déclaré gagnant du Voyage à Cancún.

Toute participation implique la diffusion du nom du gagnant. Le gagnant sera contacté par téléphone ou par courriel par l'organisme PROCURE dans les 2 jours suivant le tirage.

La réservation et les arrangements liés au voyage doivent être effectués par l'entremise du représentant de l'organisme PROCURE.

## **MODE DE PAIEMENT**

Le paiement du billet de tirage au coût de 100 \$ devra être réglé en intégralité par carte de crédit via le site Internet de PROCURE. Pas de limite du nombre de billets achetés par participant.

## **CONDITIONS POUR LES VOYAGES**

1. Le Prix est non monnayable et les dates des activités sont fixes. Le gagnant peut transférer le Prix à un individu de son choix âgé de 18 ans et plus.
2. Tous les frais supplémentaires non compris dans le cadre des activités détaillées dans la description des voyages devront être entièrement assumés par le gagnant.

3. Le gagnant doit prendre possession de son prix au bureau de PROCURE (PROCURE, 1320 boul. Graham, Mont-Royal, Québec, H3P 3C8) au plus tard le 2 mai 2024 à 12 h (HNE).
4. Pour prendre possession de son Prix, le gagnant devra répondre à la condition suivante : En acceptant son Prix, le gagnant permet à l'organisme PROCURE et à ses partenaires d'utiliser à des fins publicitaires son nom, sa photo, son image, sa voix et toute autre déclaration qu'il aura faite en lien avec ce tirage, et ce, sans exiger de rémunération additionnelle.
5. Le gagnant et son accompagnateur doivent voyager ensemble à l'aller et au retour. Ils doivent pouvoir entrer et sortir du Canada en toute légalité ; et doivent avoir le droit légal d'entrer et de quitter la destination pour laquelle le Prix est émis.
6. Ces derniers sont entièrement responsables de se procurer, à leurs frais, tous les documents de voyage requis par les autorités concernées. Ceci inclut, mais n'est pas limité aux visas, passeports, vaccins et certificats. Ces documents doivent être obtenus avant le départ.
7. Le gagnant et son accompagnateur sont entièrement responsables du transport entre leur résidence et l'aéroport, au départ et à l'arrivée. En cas de retard ou d'absence, la réservation sera annulée et le prix perdu.
8. Les droits de douane, les droits d'entrée, les cartes touristiques, les suppléments, la sélection de sièges, les frais de service, les frais d'assurances, les documents de voyage et les dépenses de nature personnelle ne sont pas inclus dans ce Prix.
9. Pour une protection additionnelle, PROCURE et Voyages en direct recommande fortement l'achat d'assurances voyage au moment de la réservation. Veuillez communiquer avec Voyages en direct pour plus d'informations sur ceci.
10. Conditions spécifiques au voyage à Cancún (Mexique) :
  - a. Le Prix est sous réserve de disponibilité en tout temps, mais il ne peut pas être utilisé pendant les périodes de Noël, du Nouvel An, de la relâche scolaire et des semaines de la construction. Il est de la responsabilité du gagnant de vérifier la période de validité du Prix avec Voyage en direct lors de la réservation.
  - b. Les dépenses de nature personnelle ne sont pas comprises. Ce Prix est non monnayable et est valide pour une période de 12 mois à partir de la date du tirage. Le gagnant peut transférer le Prix à un individu de son choix de 18 ans et plus.